

tenue par Madame ALIBERT, Juge des Référés
En présence de Madame DEFORGE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2502389	RAPPORTEURE: Madame Bénédicte ALIBERT
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire REFERE-SUSPENSION : Suspension de la décision de suspension du permis de conduire du 20/06/2025.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur

Maître GUYON David

Défendeur PRÉFET DES ARDENNES

Arrêté le 05/08/2025

Vu l'article R.222-22 du code de justice administrative
Pour la présidente absente
Le président de la 1ère chambre
Signé
B. BRIQUET